

APPEL AUX NATIONS UNIES

TOUS LES VENDREDIS

N° 3 (107)

11-17 Novembre 1949

25 fr.

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX



Les Juifs de France adressent ce message à l'O. N. U. au Président de la République et au gouvernement :

CETTE FLAMME DU SOUVENIR (DE DEUX GUERRES) brûle aujourd'hui **POUR LA PAIX**

“L'égalité a été réelle sur les champs de bataille, puisque les balles ennemies n'ont choisi ni entre les Juifs et les Gascons, ni entre les Français et les Africains.” (GABRIEL D'ARBOUSSIER, 22 mai 1949)

Le général Weiller déclare à “D. L.”...

A l'occasion du 11 novembre, le général WEILLER, grand-officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec palmes et trois étoiles, a bien voulu évoquer quelques-uns de ses souvenirs pour les lecteurs de “Droit et Liberté”.



Le général Weiller, grand-officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec palmes et trois étoiles.

“Comment j'ai connu Marcel Rayman”

ARSENE Tchakarian m'avait invité à déjeuner dans un restaurant ouvrier de la rue de Charanton, non loin de l'atelier de confection où il travaillait comme chef coupeur. Souvent, me dit-il à brûle-pourpoint, il nous est arrivé de ne pas manger à midi. Cette abstinence, lorsqu'elle survient quelques instants après une action, était particulièrement désagréable... Et dans ce petit bistrot du douzième, Arsène l'Arménien — 35 ans, cinq enfants, médaille de la Résistance — m'a très simplement raconté comment un beau jour de l'automne 1942, en pleine illégalité, il fit la connaissance de Marcel Rayman, le « terroriste juif » des affiches nazies du procès des 24, le héros qui déjà avait accompli nombre d'actions glorieuses contre l'envahisseur.

C'était le matin, à 9 heures, dans un petit square de l'île Saint-Louis, près du pont Henri IV. Arsène était conduit par son vieux copain et compatriote Manouchian... Le camarade « Michel » était là : Marcel Rayman. Il sourit et serreta la main d'Arsène, très intimidé.

POURQUOI VOUS NE VERREZ PAS LA PHOTO DE ROSKOTHEN

Coup de gong au procès Gaveau. Le petit Senéchal tombé à 17 ans sous les balles nazies et les fusillés du Musée de l'Homme ne seront pas vengés.

Les palabres et autres méthodes d'obstruction auxquelles M. Tixier-Vignancourt, ex-ministre de Vichy, a, pendant des semaines employé son talent, ont malheureusement porté leurs fruits. Le traître Gaveau a sauvé sa tête.

Bien des procès sans doute ont été plus retentissants, peu ont baigné dans une atmosphère plus lourde.

Il fallait voir Gaveau à son banc. L'homme criblé de tics due à la peur. Les coins de la bouche remontaient, la voix sonnait faux. Il y a des traits qui portent « beau » ; lui porte simplement visage de traître tel qu'on a coutume de se l'imaginer.

Du SS... au juge Nazi !

Quand l'Allemand Klein vient à la barre, gabardine cousue et vêtement de bonne coupe, on trouve tout de même que M. Tixier-Vignancourt y va fort ! L'ancien SS à face grasse, libre maintenant de s'enrichir en Allemagne après avoir lurré en France, soulevé instantanément l'indignation de la salle. Les mots fusent. L'incident est inévitable. L'incident ne se reproduira pas pour Roskothén. Le juge nazi est cité par l'accusation.

Mais avait-on besoin de son témoignage ? Le cas Gaveau n'est-il pas enclavé depuis longtemps ? Le texte du jugement de 1942 ne suffisait-il pas sans avoir à nous imposer la présence de son auteur ? Fallait-il voir l'homme qui ex-

Mais on parla aussitôt de la lutte et « Michel » expliqua que son groupe avait dû commencer la résistance avec des barres de fer... Les vers de Hugo chantent en nous : Vous n'êtes pas armés ? [Qu'importe ! Prends la fourche, prends ton marteau ! Arrache le gond de la porte. Emplis de pierres ton maniveau !]

Les Fontanot sont sept...

Il est assez émouvant déjà de frapper rue des Trois-Fontanot pour voir la famille Fontanot... C'est pourtant ce que j'ai fait l'autre soir, dans une commune de Bretagne qui m'a groupé autour de son usine d'autos. Le pavillon est modeste, mais bâti de main d'ouvrier — il y a vingt-cinq ans — par ceux qui l'habitent aujourd'hui.

Une famille de quatre personnes dine dans une cuisine qui décorent des photos. C'est tout bonnement une famille de héros, et ces portraits de famille sont ceux de... Les Fontanot, il n'y en a pas trois, il y en a sept. Il y a sept martyrs, mais tous ceux qui sont là ont plus ou moins été de diverses prisons. Beppe a, en 1921, essayé les plâtres de celles de Mussolini. Gisèle, sa femme et lui avaient deux fils, Nerone et Jacques. Son frère en avait un : Sparaco.

C'était un bon garçon, Nerone, me dit sa mère, j'ai été arrêtée en septembre 1942. Il m'a porté des colis au camp, il m'a envoyé jusqu'à cinquante kilos de pommes de terre. Et le 20 juin 43, alors que je me doutais bien qu'il était dans la Résistance, il m'a envoyé une lettre où il me disait : « Je n'ai pas fait ça dans un coup de tête. Je l'ai fait pour aider votre libération. Il y a des risques et c'est moins bien rétribué, mais je le préfère à mon ancien métier. » Il s'exécrait.

voya Nordmann à la mort, à quelques mètres seulement du frère de sa victime ? L'air s'épaissit, on respire mal.

Le genre « correct » Juge à Essen, Roskothén poursuit sans doute là-bas, des ouvriers allemands et des partisans de la Paix après avoir, sur les ordres de septembre 1942, en France les partisans de la Liberté.

Sans âge défini, jeune encore, la mise sobre, le visage attentif. Tout à l'heure, il a paru-il, manifesté quelque impatience. On a dû, sur sa demande, interdire aux objectifs des photographes de fonctionner.

Quand il apprend la décision, Roskothén enlève d'un geste satisfait les lunettes noires qui dissimulaient ses yeux gris. Très dérangé, pour la robe rouge du Président... On cherche les talons joints par une vieille habitude.

Il parle d'une voix calme, presque sans accent. Génère pas le moins du monde. Il est du genre correct, de ceux dont les Vichystes soulignaient la bonne tenue.

Une bonne tenue pourvue de prisons et de charniers nazi.

« J'avais de la sympathie humaine pour eux ! » Avec le juge Roskothén, c'est l'époque des fusillades, celle des hommes torturés, celle aussi de la lutte que nous évoquons.

Et depuis ces jours-là, le 11 novembre unit aux combattants de 14-18 le souvenir de ceux qui sont tombés dans la lutte clandestine contre l'occupant nazi.

M. B.

Et pousse le cri d'espérance ! Redonnez la grande France ! Redonnez le grand Paris ! Délivrez, frémissants de rage. Votre pays de l'esclavage. Votre mémoire du mépris !

De traits antiques, Mussolini a hérité de la mise en scène, Gisèle Fontanot de la sobre grandeur. Et cette femme admirable, dont la robe s'étend à peine assourdie lorsqu'elle évoquait la mort de son fils aîné, écrit à son mari cette lettre digne d'une héroïne de Tite-Live : « Mon cher, mon cœur est bien gros, je te parle, c'est-à-dire j'ai la force de te parler de choses indifférentes et j'ai une nouvelle bien affreuse à t'annoncer et pardonne-moi de te faire une si grosse peine. Moi-même, je l'ai vu brutalement pour lire la Dépêche de Tours du 29 septembre, notre grand et cher Nerone n'est plus, ils nous l'ont fusillé le 20 septembre. Je ne connais ni le lieu où il est enterré ni où il a été fusillé. Acte de courage comme j'en ai fait moi-même. Je mentionne seulement d'une chose, d'être encore vivante, ou de n'être pas devenue folle. Ne dis rien à Jacques, je t'en supplie. Courage, mon chéri. Reprends mes affectueux et tristes pensées ainsi que mes baisers. » Et Jacques, qui avait travaillé avec son aîné dans la Ré-

stance, devait mourir quelques semaines avant la Libération ? — Oui. Arrêté, il a été déporté par les F.F.I. le 10 juin 44. Le 18, j'ai reçu une lettre : « L'air de la campagne me fait du bien. Vous viendrez le libérer bientôt. Nous pensons beaucoup à vous. Il y a des coups durs à essayer, mais la libération approche ». Les Allemands chassés, je suis sorti de prison. Les maquisards défilent dans Poitiers. Jacques devrait venir... Enfin je rencontre des Espagnols qui ont vu mon fils mort. En juin 45, je suis revenue dans la Vienne, et j'ai reconnu le cadavre de mon fils à son veston. Le père intervient : (Suite en page 3)

CE QUE TOUTE FEMME DOIT SAVOIR...

« Une femme consciente de ses responsabilités qui, en se choisissant un époux, songe déjà à ses futurs enfants et entend devenir l'heureuse maman d'une progéniture saine et viable, ne peut se marier qu'avec un homme de même race. »



M. Gaudin, gardien de la Flamme à l'Arc-de-Triomphe, a exposé à DROIT ET LIBERTÉ son point de vue sur le 11 novembre. (voir page 3.)

Il est évident que la descendance d'une femme et d'un homme de races différentes est en général très inférieure. Il est non moins évident que l'Etat ne saurait compter que sur de jeunes générations en bonne santé. De ce principe l'Allemagne a tiré les conséquences en interdisant les mariages entre conjoints de races différentes. Les bâtards constituent une charge non seulement pour les parents, mais pour la collectivité puisqu'ils seront de toute façon d'un entretien fort coûteux sans aucune contrepartie de leur part. Ces phrases, dignes d'une anthropologie du racisme, sont extraites d'une brochure allemande qui s'intitule « Ce que chaque femme doit savoir » (Was jede Frau wissen muss). Elles ont pour père un certain J.M. Josma, qui ose se dire médecin. La revue démocratique allemande de Berlin, « Die Weltbühne », écrit fort bien de ce « super-nazi et super-doktor » qu'il « appartient sans doute à la catégorie de ces braves pères de famille qui jouent à la maison avec leurs enfants 100 % pur sang, après avoir tranquillement saigné un nousson de race étrangère en observant, bien entendu, toutes les règles d'hygiène ». Mais le plus curieux est que l'œuvre de Josma, après avoir été diffusée en France occupée, puisse reparaitre aujourd'hui en zone française d'occupation.

Réunies le 6 novembre 1949 à Paris, sur l'initiative du M.R.A.P., les organisations soussignées, représentant la majorité de la population juive de France, et conscientes d'exprimer les sentiments et la volonté de la presque unanimité de cette population, constatent : 1° que l'idéologie nationale-socialiste n'a pas disparu avec la défaite militaire du III^e Reich, et l'effondrement du régime hitlérien ; 2° qu'en particulier, la suppression du régime de l'autorisation préalable par le gouvernement militaire américain en Allemagne permet à la presse nazie de reparaitre librement, avec ses titres, et la plupart de ses éditeurs, rédacteurs et bailleurs de fonds d'avant 1945 ; 3° que la propagande antisémite à laquelle cette presse consacre une large part de ses colonnes apparaît clairement comme un élément fondamental de cette idéologie N. S., étroitement liée à l'esprit revancharde et militariste dont les effets se manifestent déjà ; 4° que tout se passe comme si la politique de dénazification, sabotée puis abandonnée en Allemagne occidentale, se voyait progressivement substituer une politique d'encouragement moral et matériel aux éléments les moins repentis du N. S., considérés comme une force d'appoint nécessaire pour une stratégie d'agression ; 5° que le danger de l'antisémitisme ne saurait malheureusement être considéré comme localisé ; qu'il tend au contraire à se répandre à travers le monde où déjà 4 ans à peine après la fin des massacres dont nos frères, nos vieux parents et nos tendres enfants furent les innocentes victimes, l'on voit les Juifs d'Irak assassinés, molestés ou déportés dans des camps de concentration selon les traditions hitlériennes ; 6° qu'en France même, les traités de la Milice et de la L. V. F., vichystes et maurrassiens dont antisémitisme et haine de la démocratie sont les mots de ralliement, développent leur propagande dans « Aspects de la France », torchon néo-fasciste, successeur en ligne directe du « Pilon » et de « Je suis partout », tandis que des hitlériens notoires et condamnés comme tels, se regroupent dans un soi-disant « Parti Républicain d'Union populaire » et publient à Paris avec l'autorisation des pouvoirs publics un autre « Stürmer » intitulé la « Sentinelle ».

Les organisations soussignées, au nom des survivants des camps de la mort, au nom de tous ceux dont les plus proches parents ont péri dans l'horreur des chambres à gaz et sous les coups des bourreaux hitlériens, au nom de l'ensemble de la population juive de France, décident d'adresser à l'O. N. U. une protestation solennelle contre la renaissance du nazisme et de l'antisémitisme. Et considérant que le climat de discrimination raciale et de mépris de la personne humaine qui reparait, notamment en Allemagne occidentale, est expressément condamné par les dispositions de l'article 55 § C de la Charte des Nations Unies, du statut du 8 août 1945, et de la déclaration internationale des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948.

Les organisations soussignées demandent que toutes les puissances adhérentes à l'O. N. U. souscrivent dans le plus bref délai une convention internationale dans le cadre de la déclaration internationale du 10 décembre 1948, par laquelle elles prendront l'engagement de s'opposer effectivement sous peine de sanctions pénales à toute propagande antisémite ou de discrimination raciale notamment par voie de presse. Les organisations soussignées décident de dénoncer et de poursuivre devant l'opinion publique française et internationale cette propagande comme criminelle et contraire aux buts des Nations Unies, rappelant que l'antisémitisme a de tout temps été le prélude et l'accompagnement nécessaires à la préparation idéologique aux guerres d'agression.

(Voir en page 3 le compte rendu de la Conférence du 6 novembre et un article de Pierre ROLAND-LEVY.)

Il est des lectures qui mènent en prison

C'EST un spectacle réconfortant que nous offre l'exposition de littérature enfantine qui vient de se dérouler dans les locaux de la très belle bibliothèque municipale de Montreuil. Une telle bibliothèque est en elle-même tout un programme.

Le Comité de défense de la littérature pour la jeunesse adresse à un émouvant appel aux enfants et aux jeunes. Dès l'entrée, les petits visiteurs sont frappés par un vaste montage qui n'est, hélas ! pas qu'un symbole : nous voyons face à face des enfants plongés dans la lecture de publications de bas étage, hebdomadaires illustrés magnifiant le gangstérisme, publications pornographiques, etc... puis ces mêmes enfants franchissant entre deux agents les portes d'une prison.

Malheureusement, c'est une réalité : 63 % des crimes sont actuellement commis par des jeunes. Et ces imprimés mal-sains sont dans une grande part responsables du mal.



En regard, d'autres panneaux nous offrent le spectacle réconfortant d'enfants joyeux et sains et un large choix des ouvrages qui les aideront à devenir des hommes et des femmes dignes de ce nom, ouvrages attrayants, bien présentés, joliment illustrés et qui peuvent satisfaire tous les goûts d'aventure des petits, sans pour autant leur déformer le jugement et le sens moral.

Les contes et la vie UN grand éclectisme a présidé à ce choix. Tous les classiques de la littérature enfantine sont là : les contes de

Hélène SAX. (Lire la suite en page 6.)



— Et n'oubliez pas notre devise (sic) : Occupation, Economique, Chômage et Exploitation.